

Moyens techniques et logistiques

Une carrière en eau (Bégard) d'une profondeur de 35 mètres spécialement équipée pour les formations.







Un plateau technique (Pôle Phoenix) : salles de cours, bureaux, hangars, bassin d'initiation, caisson hyperbare.





CENTRE ACTIVITÉS PLONGÉE-TRÉBEURDEN

54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN

www.plongeecap.com infocap@plongeecap.com

+33 (0)2 96 23 66 71

f @titre professionnel des travaux publics.captrebeurden





Rejoignez la Communauté §ur www.cibpl.fr

Le Comité Interrégional Bretagne - Pays de la Loire de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

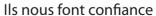


























Une équipe expérimentée, Une infrastructure adaptée, Du matériel performant.

Institut unique en Europe, nous répondons à vos besoins de formations professionnelles.

La diversité de nos plateaux techniques est un atout qui nous permet, quelles que soient les conditions, d'assurer des programmes complets.

Ils nous font confiance: Douanes, Affaires Maritimes, Ministère de la Défense, Ifremer, SNSM, Agence Française pour la Biodiversité, Grand parc du Puy du Fou, Zoo de Beauval, Marineland...



Formations

L'activité professionnelle que vous exercez ou que vous souhaitez exercer, vous amène à vous immerger.

FORMATION À LA MENTION B (49 h)

3 certificats en fonction de votre zone d'évolution :

- Classe 0 (jusqu'à 12 mètres de profondeur)
- Classe 1 (jusqu'à 30 mètres de profondeur)
- Classe 2 (jusqu'à 50 mètres de profondeur)

Nos formateurs vous accompagneront dans l'acquisition des gestes et comportements liés à la sécurité.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

- ✓ Plongeur SNSM
- ✓ Plongeur archéologue
- ✓ Pécheur professionnel
- ✓ Personnel d'aquarium
- ✓ Photographe, vidéaste
- **√**



FORMATION À LA MENTION **A** (420 h)

<u>1ère</u> <u>étape le CAH</u>: Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe 2, mention A lié à la sécurité. Connaissance et mise en œuvre des différentes procédures assurant votre sécurité et celle de l'équipe avec laquelle vous travaillez.

<u>**2**^e étape le titre professionnel</u> de « scaphandrier des travaux public » (Diplôme d'Etat).

A travers les 3 certificats de compétences professionnelles (CCP), vous apprendrez les différentes techniques de travail sous-marin :

- Effectuer des reconnaissances, des relevés et des contrôles en milieu immergé,
- Assembler et démonter des ouvrages immergés métalliques,

Construire et réparer des ouvrages immergés en maçonnerie.

Organisme de Formation certifié classes 0, 1, 2, 3 mention B / classe II mention A